

TABLE DES MATIÈRES

COVID et LES CONFINEMENTS	2
MANDATS VACCINS	2
PASSEPORTS VACCINAUX.....	2
RESPONSABILITÉ	2
ÉCONOMIE	2
Charges réglementaires	3
Coût de la vie	3
Imposition	3
Dette et passif non financé	4
Budget.....	4
Banque centrale	4
DROITS DE PROPRIÉTÉ	5
Réforme Constitutionnelle.....	5
Affaires Autochones.....	5
Confidentialité et Surveillance	7
Armes à Feu	8
Affaires Domestiques.....	10
Immigration.....	10
Mariage et Famille	10
Soins de Santé	13
Avortement	14
Restaurer la Vraie Justice.....	14
Environnement et Climat.....	15
AFFAIRES MONDIALES	16
Pousser pour le libre-échange au 21e siècle.....	16
Un parti d'opposition à l'intervention militaire	16
Ventes d'armes	17
Défendre la défense nationale et la souveraineté de l'Arctique	17
Éliminer l'aide étrangère.....	17
Repenser l'OTAN	17
La Souveraineté.....	17

COVID ET LES CONFINEMENTS

Douglas Allen de l'Université Simon Fraser a examiné 80 articles universitaires sur l'impact des confinements et a conclu qu'au total, leurs coûts dépassaient de loin leurs avantages. Ainsi, dans des circonstances similaires, le Parti Libertarien du Canada s'engage à ne pas adopter de telles mesures dans le cadre des compétences du gouvernement fédéral.

MANDATS VACCINS

Le Parti libertaire du Canada s'oppose fermement à toute forme de coercition gouvernementale concernant les vaccins ou à toute ingérence gouvernementale dans les affaires d'entreprises privées à cet égard ou toute autre d'ailleurs. Cependant, le Parti est un défenseur des droits de propriété privée et reconnaît que les entreprises privées doivent pouvoir fixer les règles qu'elles souhaitent dans la gestion de leurs affaires. Dans une société libre, le résultat probable serait que certaines entreprises exigeraient que leurs employés soient vaccinés tandis que d'autres ne le feraient pas, donnant ainsi aux employés le choix. Dans les secteurs de la vente au détail, on pourrait facilement voir des entreprises mettre en place des horaires différents pour les personnes vaccinées et non vaccinées si elles le souhaitaient. Une autre alternative que de nombreuses entreprises pourraient utiliser consiste simplement à demander un test rapide négatif avant de laisser entrer quelqu'un. Contrairement aux autres parties, nous pensons qu'un marché vraiment libre permettrait aux entrepreneurs de trouver des solutions qui conviendraient à la plupart des gens. Ce serait bien mieux que n'importe quelle solution unique déterminée par une poignée de bureaucrates et de politiciens.

PASSEPORTS VACCINAUX

À l'appui de notre position ci-dessus, nous ne pensons pas que les passeports soient nécessaires en soi, mais en l'absence d'un tel passeport, il pourrait être difficile de prouver à une entreprise privée qui exige une preuve de vaccination qu'une personne a été vaccinée. Certes, un gouvernement libertaire n'exigerait pas de passeports et laisserait les gens du marché libre trouver la meilleure façon d'aller de l'avant.

RESPONSABILITÉ

À l'heure actuelle, les politiciens bénéficient de lois qui les protègent des poursuites lorsqu'ils votent pour des initiatives qui finissent par nuire à la population canadienne. Cette absence de peau dans le jeu se traduit par un pari unilatéral pour les politiciens qui pourraient gagner à être élus sur la base de leurs promesses et de leurs actions, mais sans aucun risque pour eux-mêmes si les politiques échouent à long terme. Le Parti Libertarien supprimerait ces protections.

ÉCONOMIE

Le Parti Libertarien croit en une économie de marché libre où les entrepreneurs et les employés peuvent s'épanouir en produisant les biens et services souhaités par les consommateurs, créant ainsi des emplois et des salaires plus élevés. L'aide aux entreprises soutient les entreprises

défaillantes qui sont bien connectées aux partis au pouvoir - un système qui permet aux entreprises de prospérer qui ne répondent pas aux besoins de la population, mais plutôt aux besoins des politiciens. L'épanouissement humain se produit lorsque les individus sont libres de s'engager dans le commerce, l'entrepreneuriat et le travail dans un environnement non coercitif. Contrairement à la plupart des partis politiques qui souscrivent à la théorie économique keynésienne, nous souscrivons à des économistes comme Mises, Hayek et Rothbard. Nous considérons l'intervention du gouvernement dans l'économie comme le principal contributeur au cycle économique néfaste des booms et des récessions. Le rôle du gouvernement dans l'économie n'est pas de fixer les taux d'intérêt, de gonfler la masse monétaire, de renflouer les grandes entreprises ou de réglementer en faveur des lobbyistes, mais plutôt de simplement protéger les droits des individus à s'engager dans une activité économique pacifique.

Charges réglementaires

Les fardeaux réglementaires ont nui à l'économie et rendu la vie inabordable pour les Canadiens ordinaires. Nos règlements sont rédigés par des lobbyistes, pour leur bien et non par les Canadiens. Nos factures de téléphone portable, nos factures d'épicerie, nos loyers et nos coûts hypothécaires ont augmenté alors que le gouvernement continue de travailler pour les élites de la société.

- Abroger le pouvoir du CRTC, permettant une plus grande concurrence avec les télécommunications
- Éliminer la gestion de l'offre, qui coûte de l'argent aux contribuables et fait grimper le coût de l'épicerie
- Abroger les règlements hypothécaires fédéraux

Coût de la vie

Les Canadiens voient leurs factures augmenter sans augmentation de salaire correspondante. Le pouvoir d'achat de notre dollar diminue tandis que d'autres en profitent. Par l'intermédiaire de la Banque du Canada, les institutions bancaires sont autorisées à créer une plus grande quantité d'argent, en dévaluant notre argent - en réduisant notre pouvoir d'achat, puis elles le prêtent en le recouvrant avec intérêt. Cette pratique nuit aux personnes à revenu fixe, en particulier les personnes âgées et les employés gagnant un salaire minimum. Depuis mars 2020, la Banque du Canada a multiplié par environ quatre son bilan en achetant des obligations du gouvernement du Canada, monétisant ainsi la dette. Cette énorme augmentation de l'impression monétaire est en grande partie responsable de l'augmentation des prix que nous connaissons actuellement.

Imposition

Prendre de l'argent ou des biens gagnés à juste titre sans consentement par la menace de la force est un vol. Le Parti Libertarien chercherait à éliminer toutes les formes d'imposition obligatoire, y compris l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, la taxe sur le carbone, l'impôt sur les plus-values, etc. La capacité des individus à conserver tout l'argent qu'ils acquièrent à juste titre stimulera l'économie, car les milliards de dollars conservés dans les poches des Canadiens

pourront être utilisés pour l'épargne, l'investissement, la production et la consommation. Pendant la transition vers cette structure fiscale volontaire, nous maintiendrons une TPS de 5 % pour payer les militaires, la police et les tribunaux. Les taxes à la consommation sont pseudo-volontaires en ce sens que vous pouvez choisir de faire des achats et donc choisir de payer des taxes.

Dettes et passif non financé

Les contribuables canadiens doivent 5,1 billions de dollars lorsque vous totalisez toutes les dettes et les passifs non capitalisés contractés en notre nom par les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux. Cela équivaut à environ 300 000 \$ d'obligation pour chaque contribuable que le gouvernement a engagé en votre nom sans votre consentement. Cela représente un point de défaillance unique incroyable pour les Canadiens qui dépendent des programmes soutenus par ces obligations non financées. Une récession, un dollar américain affaibli, une stagnation économique, une baisse des taux de natalité représentent tous des risques tangibles qui menacent les individus qui dépendent de ces programmes. Le Parti Libertarien du Canada rembourserait la dette fédérale de 1,1 00 milliards de dollars en vendant des sociétés d'État comme la SRC. La majeure partie du déficit du passif non capitalisé est attribuable au RPC, à la SV et à l'assurance-maladie. Les Canadiens ne devraient pas être obligés de contribuer ou de renflouer ces programmes. Il est de notre responsabilité en tant qu'individus de planifier nos dépenses de retraite et de soins de santé ; ce n'est pas un rôle approprié du gouvernement. Nous passerons de ces programmes gouvernementaux de manière structurée à un marché concurrentiel des filets de sécurité pour les Canadiens. Décentraliser le risque d'échec est la seule voie à suivre durable.

Budget

Le gouvernement du Canada est le plus grand employeur au Canada avec plus de 250 000 employés. La plupart de ces personnes font des choses pour lesquelles un marché libre peut fournir des services de manière plus efficace et efficiente. Le budget actuel est d'environ 330 milliards de dollars par an. Si nous limitons le gouvernement à son propre rôle de protection de l'individu et payons la police, la défense nationale et les tribunaux fédéraux, nous pouvons réduire le budget à environ 30 milliards de dollars par an (environ le montant perçu par la TPS).

Banque centrale

La banque centrale est essentiellement une contrefaçon légale qui enrichit quelques-uns aux dépens du plus grand nombre, augmente les inégalités de richesse, érode le pouvoir d'achat, constitue une taxe sur les enfants à naître, incite à la consommation plutôt qu'à la production, conduit à un cycle économique néfaste d'expansions et de récessions, crée un marché de distorsions et crée une allocation inefficace des ressources. Le Parti Libertarien cherche à mettre fin au monopole des banques centrales sur la masse monétaire et la politique monétaire et à revenir à un système de banque libre.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

Réforme Constitutionnelle

Notre constitution ne protège pas adéquatement nos droits inaliénables. Nous avons actuellement une protection inadéquate de la liberté d'expression. Nous avons une faible protection sur notre droit de porter des armes. Nous avons des droits de propriété limités. Les membres de la confédération du Canada doivent respecter ces droits inaliénables et actuellement ils ne le font pas.

Des comédiens sont condamnés à une amende par les commissions des droits de la personne et le projet de loi C 16 oblige certaines formes de langage. Des individus sont poursuivis pour avoir utilisé des armes à feu pour protéger leurs biens. La propriété est expropriée pour des projets gouvernementaux. La richesse des contribuables est redistribuée, au moyen de paiements de péréquation mandatés par la Constitution, aux provinces dont les politiques irresponsables entraînent des lacunes économiques. Le libre-échange est attaqué par des barrières interprovinciales et des interdictions de pipeline.

Le Parti Libertarien travaillerait à une réforme constitutionnelle qui énumère notre droit inaliénable à la liberté d'expression, à la propriété, au port d'armes, à l'autonomie corporelle, à une procédure régulière et au libre-échange. Nous éliminerions le mandat de péréquation.

Affaires Autochones

Respecter les relations constitutionnelles et conventionnelles du Canada avec les Canadiens autochtones

Les Premières nations, les Métis et les Inuits ont droit à une autonomie et à une compétence significative sur leurs territoires en tant que troisième niveau de gouvernement indépendant. Cette juridiction comprend, sans s'y limiter : les ressources naturelles, les droits miniers, les affaires économiques locales, les soins de santé, l'éducation, l'agriculture, la réglementation environnementale et l'appartenance à la communauté. Ces droits et cette compétence ont un fondement historique et juridique clair dans la constitution et les traités canadiens, vérifiés par la Cour suprême. En tant que tel, il est du devoir du gouvernement fédéral de respecter ces droits et de se conformer pleinement aux traités existants afin d'établir un véritable partenariat avec les peuples autochtones basé sur la confiance. Il faut faire face à l'histoire d'abus, de négligence et de tentative d'assimilation du Canada, et les politiques paternalistes modernes limitant les fonctions de réserve et le contrôle local des affaires locales doivent cesser. La première étape pour y parvenir est de considérer l'obligation de consulter et d'accommoder comme un droit autochtone local de veto sur les décisions imposées sur leurs territoires. Les gouvernements des Premières nations devraient être respectés comme ayant une juridiction et des pouvoirs similaires à ceux des gouvernements provinciaux. Une autre étape importante consiste à respecter la citoyenneté et les passeports délivrés par le gouvernement autochtone, en leur permettant d'éliminer ou de remplacer progressivement le statut d'Indien si cela devient souhaitable pour les personnes ayant le statut d'Indien. L'augmentation des possibilités pour les

bandes indiennes de se soustraire à l'une ou à toutes les dispositions de la Loi sur les Indiens qu'elles choisissent, en élargissant la portée du Régime de gestion des terres des Premières nations, renforcera également grandement le pouvoir des réserves à travers le pays.

Engagé à responsabiliser les Canadiens autochtones et leurs gouvernements locaux

Il est essentiel que les peuples autochtones aient voix au chapitre lors de toutes les tentatives de réforme de la législation « indienne » et d'autres aspects des relations du Canada avec ses peuples autochtones. Afin de faciliter cela, des consultations à l'échelle du pays avec les peuples autochtones pour déterminer plus de méthodes pour les autonomiser doivent être lancées. Par la suite, les gouvernements canadiens devraient entamer de nouvelles négociations de traités inclusives sur le plan culturel avec toutes les nations autochtones consentantes, afin de mieux définir et respecter leur souveraineté à l'époque moderne. Ces nouveaux traités devraient inclure des dispositions reconnaissant explicitement que le groupe autochtone a le droit de fournir des services sociaux, des services aux jeunes, ainsi que des alternatives traditionnelles à ces institutions à leurs membres au lieu de simplement utiliser les services fédéraux. En outre, les dispositions devraient reconnaître la capacité du gouvernement autochtone à développer des pratiques locales indépendantes de justice réparatrice et de guérison. L'indépendance financière des gouvernements et des projets autochtones sera assurée par le contrôle local de l'économie et de la collecte des revenus. Cela permettra aux populations locales de décider de la manière dont leurs ressources sont utilisées et aux gouvernements locaux de prélever des impôts, d'exiger un partage des bénéfices ou d'arrêter le développement sur leurs terres.

Restitution de terres importantes aux gouvernements autochtones

Le gouvernement fédéral a fait tout ce qui était en son pouvoir pour bloquer le processus de revendication territoriale, créant une bureaucratie massive qui a entraîné un grand pourcentage de revendications prenant plus d'une décennie à régler. Ce processus a entraîné des dettes massives pour de nombreux demandeurs autochtones, qu'il serait probablement impossible de rembourser sans d'abord obtenir leur revendication territoriale. Le statu quo des poursuites coûteuses à long terme ne profite à personne. Les terres de la Couronne inutilisées devraient être restituées aux groupes de demandeurs sans délai ni résistance. Les peuples autochtones qui vivent et utilisent les terres de la Couronne y ont plus de droits que la reine d'Angleterre par décret royal. De plus, le gouvernement fédéral devrait remettre les sites culturellement et religieusement importants sur les terres de la Couronne utilisés par plusieurs groupes autochtones à leur prise en charge collective dans la mesure du possible. Les gouvernements canadiens devraient également accepter d'inclure les terres accumulées par les réserves adjacentes à leur propriété existante, dans la réserve avec une couverture totale du traité.

Changer l'attitude du gouvernement fédéral envers les peuples et les gouvernements autochtones

L'attitude du gouvernement fédéral a été irrespectueuse, discriminatoire et surtout paternaliste pendant des siècles. Il doit devenir la mission du gouvernement fédéral d'inverser cette tendance et de réformer toute discrimination systémique. De plus, l'absence d'action concernant les femmes et les hommes autochtones disparus et assassinés doit être rectifiée. Les ressources policières étant libérées de la fin de la guerre contre la drogue, les ressources peuvent être utilisées efficacement pour résoudre les meurtres et les cas froids en cours. Enfin, le gouvernement fédéral doit cesser d'utiliser les enfants des Premières Nations comme des pions politiques et financiers et mettre pleinement en œuvre le Principe de Jordan afin qu'aucun enfant ne soit plus négligé par le système de santé de manière aussi injuste et discriminatoire.

Confidentialité et Surveillance

Garder le gouvernement hors de nos chambres (et de toutes les autres pièces)

Les révélations d'Edward Snowden & Wikileaks ont eu des répercussions durables tant aux États-Unis qu'au Canada. Sans procédure régulière, les gouvernements ont commencé à espionner sans réserve des citoyens innocents, justifiant leurs actions à la poursuite de menaces terroristes nébuleuses. En raison de ces divulgations, le Parti Libertarien chercherait à freiner et à éliminer tous les programmes de surveillance gouvernementaux qui fonctionnent sans mandat. Plus précisément, le Parti Libertarien du Canada adopterait une loi qui interdirait au gouvernement et à tous les organismes gouvernementaux d'espionner des renseignements personnels sans mandat délivré en audience publique. Cela inclut la fin des opérations de surveillance de masse, y compris la collecte de métadonnées. En conséquence, le Parti Libertarien freinerait les actions des agences de surveillance canadiennes, mettant fin à la pratique de la surveillance générale et plaçant ces organisations sous des mécanismes de surveillance civile indépendants. Un mécanisme ouvert et honnête pour contrecarrer le terrorisme sera tout aussi efficace que des moyens subreptices.

Qui intimide qui ?

La législation contre la cyberintimidation, bien que bien conçue pour lutter contre les abus en ligne, soumet les Canadiens à des atteintes à la vie privée de la part du gouvernement et des entreprises avec les projets de loi C-13 et S-4. Le Parti Libertarien abrogerait immédiatement les seuils inférieurs des mandats pour obtenir des renseignements personnels, ce qui rétablirait effectivement les droits à la vie privée en maintenant la présomption d'innocence jusqu'à preuve du contraire. Le Parti Libertarien supprimera également les dispositions d'immunité pour les fournisseurs de télécommunications qui remettent des données personnelles aux agences gouvernementales sans mandat. Si une entreprise de télécommunications doit divulguer des données personnelles à des tiers, y compris le gouvernement, cela ne devrait être fait qu'avec la présence d'un mandat ou le consentement exprès du client.

Rétablir les droits perdus dans le projet de loi C-51

Le projet de loi C-51 est une violation flagrante des droits canadiens à la vie privée, qui sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés. Les dispositions sur le partage de renseignements renversent les protections de la vie privée du secteur public énoncées dans la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les organisations comme le SCRS ne devraient pas avoir le pouvoir des organismes d'application de la loi, et leurs conclusions ne devraient pas s'appliquer aux poursuites contre les citoyens canadiens. Ce projet de loi n'aurait jamais dû être présenté dans une nation démocratique, et tous ses aspects seront entièrement abrogés sous un gouvernement libertaire.

Concentrer le Centre de sécurité canadien sur les menaces étrangères

Le Centre canadien de la sécurité (CST), moins connu que le SCRS, offre aux Canadiens une sécurité face aux menaces étrangères, mais il ne doit en aucun cas soumettre les citoyens canadiens à des violations des droits garantis par la Charte. Pour s'assurer que les Canadiens ne voient pas leur vie privée violée, le Parti Libertarien établirait un conseil de surveillance indépendant pour s'assurer que la vie privée est protégée. Le Parti Libertarien créerait également une loi interdisant au mandat du CST d'espionner sans mandat les citoyens canadiens. Enfin, le Parti Libertarien mettrait fin à toutes les formes de collaboration avec des agences de surveillance étrangères, en particulier la NSA, qui pourraient porter atteinte aux droits à la vie privée de Canadiens innocents. Simplement, le CST devrait s'efforcer de protéger, et non de punir, les citoyens canadiens.

Armes à Feu

À la défense des propriétaires d'armes à feu responsables

Le Parti Libertarien du Canada supprimera les obstacles juridiques pour les propriétaires pacifiques d'armes à feu à utiliser des armes à feu à des fins récréatives, de chasse et d'autodéfense. L'enregistrement sera simplifié, une arme à feu acquise légalement n'expirera pas et la stigmatisation négative sera réduite. Les juridictions municipales et provinciales peuvent élaborer une législation plus spécifique sur les armes à feu adaptée à leurs besoins locaux. Plus de 100 millions de dollars d'économies annuelles résulteront de la cessation des opérations nationales du contrôleur des armes à feu.

Bureaucratie inutile : simplifier l'acquisition d'armes à feu

Le processus d'obtention d'un permis d'armes à feu, sous la direction du contrôleur des armes à feu, est coûteux, redondant et suppose injustement les intentions illégales des citoyens. Le Parti Libertarien du Canada propose un système de certification simplifié qui garantira que les armes à feu sont acquises de façon appropriée, sans compromettre la sécurité de nos communautés. Ainsi, le Parti Libertarien du Canada éliminerait le système de permis et le remplacerait par un système de certification, connu sous le nom de certificat d'acquisition d'armes à feu (CAF). Avec la mise en œuvre d'un système CAF, le programme du Bureau des chefs des armes à feu serait éliminé en tant que bureaucratie inutile.

Le CAF serait obtenu à votre poste de police local et serait délivré après une vérification des antécédents standard, pour une somme modique. Cette vérification des antécédents est actuellement administrée par le DPF, une étape totalement inutile, car la GRC remplit les obligations de vérification des antécédents. Une fois la vérification des antécédents terminée et le CAF délivré, le particulier peut désormais acquérir légalement une arme à feu par l'intermédiaire d'un courtier enregistré. Le CAF simplifiera le processus et économisera aux contribuables entre 100 et 120 millions de dollars par an en coûts administratifs directs pour le directeur financier, sans compromettre l'importance des vérifications des antécédents, de la vérification de la fiabilité et de la sécurité pour les Canadiens.

Le crime de la paperasserie de possession d'armes à feu

Les articles 91 et 92 du Code criminel stipulent que, sans permis, la possession d'armes à feu est illégale par défaut et est passible d'une peine de prison obligatoire de trois ans. Pour ceux qui possèdent des armes à feu avec un permis invalide, le crime est un délit de paperasse, pas un acte illégal de violence ou d'intention de nuire. Les propriétaires d'armes à feu ne devraient pas faire face à des accusations criminelles pour possession d'armes à feu qu'ils ont achetées légalement. Le Parti Libertarien du Canada abrogera les articles 91 et 92 du Code criminel, ce qui mettra fin à la persécution injuste des propriétaires d'armes à feu qui ont acheté des armes à feu légalement. Le CAF, tel qu'il est requis pour toute acquisition légale, suffira.

Une arme à feu n'est pas une arme

Dans le code criminel, toutes les armes à feu, quel que soit leur but ou leur utilisation, sont classées comme une arme, ce qui signifie que leur usage exclusif et prévu est de nuire à autrui. Une écrasante majorité de propriétaires d'armes à feu n'ont pas l'intention que leurs dispositifs soient des armes. En fait, presque tous les propriétaires d'armes à feu au Canada utilisent leurs armes à feu à des fins récréatives et de chasse. Les armes à feu seraient légalement considérées comme des outils entre les mains de personnes qualifiées possédant une certification appropriée.

Inverser la tendance à renverser le fardeau de la preuve et les recherches injustifiées

L'une des pierres angulaires du système de justice canadien est le concept de l'innocence jusqu'à preuve du contraire. En raison de la Loi sur les armes à feu, les propriétaires d'armes à feu sont assujettis à l'inversion du fardeau de la preuve, qui suppose la présomption de culpabilité et non d'innocence. Le Parti Libertarien du Canada supprimerait immédiatement toutes les dispositions relatives à l'inversion du fardeau de la preuve dans la Loi sur les armes à feu pour s'assurer que la présomption d'innocence est correctement établie.

La Loi sur les armes à feu crée un cadre très punitif, et il est difficile pour la police de comprendre les accusations appropriées et la procédure régulière. L'inversion du fardeau de la preuve suppose la présomption de culpabilité, et non d'innocence, et elle est utilisée abusivement contre

les propriétaires d'armes à feu. Pour cette raison, les tribunaux sont encombrés de poursuites inutiles de la part de la Couronne, y compris de nombreuses affaires qui ne peuvent pas être maintenues en raison de la conduite illégale de la police. Aucune action de la police ne devrait se faire sans un mandat obtenu en audience publique, et sous aucune condition un agent de la paix ne devrait subir une fouille sans mandat. Pour simplifier les règlements et protéger les droits des propriétaires d'armes à feu, nous abrogerons les articles 117.02, 102.(01), 105 et 113, qui permettent tous des abus par le biais de dispositions de perquisition et de saisie injustifiées et d'un renversement du fardeau de la preuve.

Réévaluation de la législation canadienne sur l'autodéfense

Actuellement, les Canadiens sont considérablement limités en ce qui concerne leur capacité à se défendre légalement. Que ce soit dans votre propre maison ou en public, le Parti Libertarien du Canada rétablirait votre droit de vous défendre et de défendre vos biens. S'il est élu, le Parti Libertarien du Canada adopterait une loi sur la défense de l'habitation et étendrait ces protections et immunités aux lieux publics dans la mesure du possible.

AFFAIRES DOMESTIQUES

Immigration

Les crises de migrants existent en partie à cause de l'interventionnisme militaire au Moyen-Orient et en Afrique, du financement de factions extrémistes militantes par les gouvernements occidentaux et d'un programme dirigé par l'ONU pour utiliser les pays occidentaux comme États-providence pour les personnes déplacées. Ces programmes ont nui aux intérêts des Canadiens. Le Parti Libertarien cesserait toute participation à ces agendas et refuserait de participer à des activités interventionnistes qui contribuent à une crise des migrants.

Le Parti Libertarien permettrait aux citoyens canadiens de parrainer des immigrants et des réfugiés à condition qu'ils acceptent de prendre en charge les coûts financiers associés et acceptent d'accepter la responsabilité de toute activité criminelle à laquelle leur invité participe. Cela éloigne le gouvernement de la politique d'immigration et échappe à un plafond arbitraire nombres et valeurs tester et lier l'immigration au niveau de responsabilité personnelle que les Canadiens sont prêts à assumer.

Lorsque nous abolissons avec succès l'État-providence, les frontières peuvent être ouvertes pour permettre une libre circulation de la main-d'œuvre. Les personnes qui peuvent s'intégrer à la culture canadienne et apporter de la valeur à leurs compatriotes s'épanouiront et resteront, celles qui ne sont pas en mesure de fournir de la valeur ou de s'intégrer devront soit compter sur la charité privée, soit se rapatrier.

Mariage et Famille

Le Parti Libertarien du Canada reconnaît qu'une société saine et stable nécessite une famille saine et stable. Les enfants sans père courent un risque beaucoup plus grand de suicide, de grossesse

non désirée, de toxicomanie, d'appartenance à un gang, de troubles du comportement, de criminalité et de décrochage scolaire. L'éclatement de la famille est corrélé à un état croissant qui incite à l'absence de père par le biais de l'État-providence, de la législation et du système de droit de la famille.

L'État-providence encourage les mères célibataires en réduisant le besoin de se marier et en punissant les personnes à faible revenu qui se marient. La croissance de l'État-providence est fortement corrélée avec les enfants sans père et sans parents.

Un élément clé du droit des contrats est qu'une personne qui rompt un contrat indemnise ceux avec qui elle a conclu le contrat. La législation sur le divorce « sans faute » viole cet élément clé en permettant à un conjoint de rompre unilatéralement le contrat de mariage sans encourir de responsabilité personnelle quant à sa décision. Cette législation non seulement n'indemnise pas le conjoint victime de la rupture du contrat, mais le punit en outre en le soumettant à l'autorité de l'État et à des mesures d'application de la loi sévères s'il ne parvient pas à indemniser de manière adéquate le briseur de contrat.

Au Canada, les mères obtiennent la garde principale des enfants 89 % du temps. La Loi sur le divorce de 1985 a vu une réforme judiciaire qui a biaisé la théorie du principal responsable au lieu de la présomption de la théorie de la parentalité partagée. Cette possession idéologique a amené les tribunaux à poser la question contradictoire « qui est le meilleur parent ? » au lieu de poser la question « Quelle est la meilleure façon pour l'enfant de maintenir des relations avec toutes les personnes importantes dans sa vie ? » De plus, les tribunaux partent du principe que les pères dans la maison de garde sont des individus motivés à subvenir aux besoins de leurs enfants et à les aimer, tandis que les pères qui sont exclus de la maison de garde sont des « mauvais payeurs » qui doivent être contraints de pourvoir aux meilleurs intérêts de leurs enfants.

Cette possession idéologique est élucidée dans Grant Browns « Ideology and Dysfunction in Family Law » et conduit à une inégalité devant la loi où les mères ont des droits en droit de la famille que les hommes n'ont pas :

- Le droit de concevoir un enfant par la force ou la fraude.

Les hommes sont obligés de payer une pension alimentaire pour enfants, qu'une femme leur ait menti sur la contraception ou les ait poussés à avoir des rapports sexuels non désirés. Les adolescents qui ont été violés par des femmes plus âgées sont souvent obligés de payer une pension alimentaire pour enfants lorsqu'ils atteignent l'âge du consentement.

- Le droit de nuire à un fœtus en se livrant à la toxicomanie.

Les hommes sont obligés de payer les dépenses de l'article 7 qui découlent de la toxicomanie maternelle.

- Le droit de piéger secrètement un homme dans la paternité.

La prévalence de la fraude à la paternité semble se situer entre 5 et 15 %. Duper un homme en lui faisant croire qu'il est le père biologique d'un enfant n'est pas criminel et n'annule pas nécessairement sa responsabilité de payer une pension alimentaire pour enfants.

- Le droit d'abandonner un enfant à la naissance.

Une mère a le droit d'abandonner son enfant à la naissance sans aucune question ni condition liée à l'adoption secrète ou au dépôt de l'enfant à des endroits désignés et, ce faisant, elle renonce à toutes les obligations financières envers l'enfant. Les pères biologiques n'ont pas le droit de renoncer à leurs obligations financières ni même le droit de premier refus de la garde de l'enfant abandonné.

- Le droit d'aliéner le père de son enfant.

Une femme peut cacher sa grossesse à son père biologique et, des années plus tard, décider de le poursuivre en justice pour une pension alimentaire rétroactive et prospective.

- Le droit de refuser ou de perturber les visites entre le père et l'enfant.

Bien que les parents non gardiens aient le droit d'accéder à l'enfant, ces droits ne sont pas appliqués comme la pension alimentaire pour enfants. La police n'appliquera pas les ordonnances de visite normales et les mères peuvent ignorer les visites ordonnées par le tribunal en toute impunité dans la plupart des cas.

- Le droit de faire de fausses allégations contre le père.

Les mères qui portent de fausses accusations de maltraitance d'enfants ou de violence domestique afin d'obtenir un avantage en matière de garde ne peuvent s'attendre à aucune répercussion.

La combinaison du divorce sans faute et de la possession idéologique du droit de la famille favorise l'absence de père en reléguant les hommes au statut de «visiteurs» dans la vie de leur enfant au mieux, et de «portefeilles» au pire.

Le Parti Libertarien du Canada retirera le gouvernement du mariage et de la famille en privatisant le mariage et le divorce. Plus de permis de mariage délivrés par l'État, plus de systèmes de tribunaux de la famille gérés par l'État qui appliquent des hypothèses erronées, des préjugés idéologiques et des règles homogènes conformément à la législation. Les adultes consentants, y compris les couples de même sexe, seront libres de conclure des contrats de mariage ou de relation et ces contrats seront traités comme tout autre contrat privé en ce sens que vous serez personnellement responsable de la rupture unilatérale du contrat.

Les différends et les violations de contrat seront arbitrés par le biais de la résolution des différends ou des tribunaux appliquant les principes de la common law, plutôt que les prescriptions législatives. Les tribunaux présumeront la garde partagée à moins de circonstances atténuantes. La fraude à la paternité et les fausses allégations de violence domestique seront considérées comme des infractions pénales et punies en conséquence. Le mariage dans ce type

d'environnement devient plus qu'une fête extraordinaire pour la famille et les amis qui peut être dissoute sans aucune conséquence, il devient un engagement sérieux avec des obligations et des incitations à résoudre les problèmes.

L'État-providence sera remplacé par la charité privée. Une société où les individus sont responsables des conséquences de leurs actes est une société où les individus ont tendance à faire des choix plus responsables. Nous pensons fortement que la société libertaire renforce la famille.

Soins de Santé

Desserrer l'emprise du gouvernement fédéral sur les soins de santé provinciaux

Dans la Constitution canadienne, il est dit que les soins de santé relèvent de la compétence des provinces, mais au cours des dernières décennies, cela n'a pas été respecté. Afin de donner aux provinces les moyens de répondre à leurs intérêts particuliers dans la résolution des problèmes de santé, le Parti Libertarien du Canada abrogerait la Loi canadienne sur la santé. La Loi canadienne sur la santé entrave les relations entre le public et les gouvernements provinciaux, notamment parce qu'elle contraint les gouvernements provinciaux à respecter certaines exigences afin de recevoir des transferts fédéraux en matière de santé. Un gouvernement libertaire abrogerait la Loi canadienne sur la santé afin que les gouvernements provinciaux puissent analyser et mettre en œuvre des réformes des soins de santé qui conviendront le mieux à leurs intérêts, plutôt que de suivre les mandats des bureaucrates et des législateurs fédéraux.

Libérer l'innovation des soins de santé pour le 21e siècle

Le Parti Libertarien croit que le 21e siècle apportera des transformations remarquables dans le secteur de la santé, ainsi que l'introduction de technologies et de traitements innovants qui sauvent des vies. Notre parti estime que le gouvernement devrait réduire les formalités administratives et les réglementations inutiles qui entravent l'arrivée de ces développements. Les technologies et les traitements de santé devraient être adoptés et non traités avec peur et ressentiment, comme le gouvernement actuel le traite maintenant. Cela signifierait donner aux chercheurs plus de liberté pour expérimenter de nouvelles technologies de santé et de nouveaux traitements, ce qui se traduirait par un meilleur accès à des services de santé efficaces et opportuns. Cela signifie également permettre aux relations patient-médecin d'explorer une plus grande diversité de traitements pour répondre à des besoins uniques, ce que le système de santé actuel néglige.

Réduire le fardeau du secteur de la santé publique

Alors que le Parti Libertarien rendrait le pouvoir provincial au secteur de la santé, l'abrogation de la Loi canadienne sur la santé permettrait un accès légal aux soins privés. En légalisant le choix sur le marché des soins de santé, il y aura un meilleur accès aux services de santé pour tous les Canadiens, réduisant ainsi les longs temps d'attente pour les références et les opérations. De

plus, la légalisation des alternatives privées allège une partie du fardeau fiscal imposé au gouvernement, ce qui représente actuellement une part importante des dépenses fédérales et provinciales.

Libéralisation du secteur pharmaceutique

Le Parti Libertarien estime que les personnes qui ont besoin de certaines formes de médicaments ne devraient pas avoir à attendre aussi longtemps qu'elles le font. Le Parti Libertarien du Canada permettrait aux gouvernements provinciaux de déterminer si les individus ont besoin ou non d'une ordonnance pour certaines formes de médicaments, comme les contraceptifs oraux ou certains analgésiques. L'objectif serait de donner aux gouvernements provinciaux la capacité de rationaliser l'ensemble du processus, afin que les pharmaciens puissent prendre des décisions médicales concernant les médicaments à faible risque, tout en fournissant des informations substantielles à l'utilisateur, résultant en un accès plus rapide et plus large à ce dont ils ont besoin.

Avortement

Les libertariens sont divisés sur la question de l'avortement. Certains pensent que parce qu'une femme possède son corps, elle devrait avoir le dernier mot sur les procédures qui le touche. Certains pensent que le fœtus est une personne qui mérite une protection juridique. Certains croient que le fœtus est une personne, mais le recours à la force (gouvernementale ou légale) n'est pas un moyen pratique de protéger le fœtus étant donné qu'il s'agit d'une personne à l'intérieur d'une autre personne.

Le Parti Libertarien du Canada n'a aucune position officielle sur la question et permettra à ses députés de voter selon leur conscience. Il existe cependant un certain nombre de politiques que nous adopterions et qui réduiraient considérablement le nombre d'avortements. Notre politique en matière de mariage et de famille renforcera les familles et réduira considérablement l'environnement (absence de père) qui contribue aux grossesses non désirées. L'adoption privée serait autorisée et les femmes enceintes pourraient être payées par des couples désireux d'adopter ou par une organisation caritative privée pour mener leur bébé à terme.

Restaurer la Vraie Justice

Mettre fin à la guerre contre la drogue

Alors que le Parti Libertarien comprend à la fois les préoccupations sociales et sanitaires de la toxicomanie, notre parti s'est également fermement opposé à la guerre contre la drogue. Pour commencer, cela coûte extrêmement cher au contribuable canadien, compte tenu de la quantité de ressources consacrées à l'application de ces lois et à la punition des personnes qui les enfreignent. Deuxièmement, il est inefficace et entraîne souvent des conséquences inattendues encore plus dangereuses, telles que des crimes violents, des taux élevés de toxicomanie et des stupéfiants plus puissants. Enfin, en libéralisant les lois sur les drogues, les gouvernements et la

société civile peuvent véritablement s'attaquer aux problèmes sociaux et de santé liés à la toxicomanie, tels que les efforts de réadaptation et de réduction des méfaits. Le Parti Libertarien dépenaliserait toutes les substances, comme cela a été fait au Portugal, tout en ouvrant également un marché légal pour le cannabis et d'autres substances à faible risque.

Libéralisation du travail du sexe

Pour les mêmes raisons que pour mettre fin à la guerre contre la drogue, le Parti Libertarien chercherait également à légaliser le travail du sexe. En créant un marché légal, les travailleuses du sexe et leur clientèle seront plus en sécurité face aux abus et aux problèmes de santé potentiels. Bien qu'il y ait toujours des appréhensions avec l'industrie du travail du sexe, un environnement juridique atténuera une grande partie de ces problèmes en raison de son départ du marché noir.

Réforme de la police

Le Parti Libertarien croit que la GRC et les autres forces policières devraient être tenues plus responsables des abus de pouvoir. Pour ce faire, le Parti Libertarien ferait pression pour de la formation supplémentaire des policiers pour répondre aux conflits par des méthodes non létales. De plus, nous exigerions également que les personnes chargées de l'application de la loi portent une caméra corporelle. L'objectif principal de la réforme de la police serait d'améliorer les relations entre les forces de l'ordre et le public.

Environnement et Climat

Le Parti Libertarien reconnaît que la principale mesure du succès de la politique environnementale et climatique est l'épanouissement humain. Les décès liés au climat ont diminué de 98 % au cours des 100 dernières années. Plus d'un milliard de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté au cours des trois dernières décennies. Les marchés libres et l'accès à une énergie bon marché et fiable ont rendu la vie des humains infiniment meilleure, en partie en les protégeant de l'adversité climatique.

Les marchés et le commerce favorisent l'innovation et les solutions qui rendent les énergies plus propres plus abondantes et accessibles. La plupart des politiques d'action climatique sapent le mécanisme même qui crée des solutions climatiques et environnementales en interférant sur le marché et en rendant plus coûteux le fait d'être un entrepreneur.

Nous reconnaissons également que l'activité humaine, les émissions et la pollution peuvent nuire à d'autres humains. Les allégations de préjudice devraient être jugées par un tribunal, et non par le tribunal de l'opinion publique. C'est le système juridique et non le système politique qui devrait être responsable de la justice climatique. On estime que 122 entreprises sont responsables de 80 % des émissions de CO2. Si un plaignant estime que le changement climatique lui a fait du mal, il devrait pouvoir poursuivre ces émetteurs de CO2 en justice et prouver au-delà de tout doute

raisonnable qu'ils sont responsables des dommages. Une taxe sur le carbone redistribue la richesse en échange de la popularité politique aux cafouillages de l'énergie verte. Un système juridique approprié accorde des dommages et intérêts aux personnes qui sont réellement lésées plutôt qu'aux politiciens qui utilisent l'argent pour acheter des votes.

Le Parti Libertarien éliminera la taxe sur le carbone, protégera le marché libre et rationalisera le processus d'approbation de l'énergie nucléaire. Nous supprimerons les subventions aux entreprises et la réglementation sur les copinages qui rendent plus difficile la concurrence des entrepreneurs dans le secteur de l'énergie. Nous libérerons l'esprit d'entreprise en créant un climat économique d'innovation qui nous conduira au prochain paradigme énergétique. Nous nous engageons à réformer le système juridique qui rendra la justice accessible à ceux qui ont été lésés par la pollution.

Nous travaillerons pour améliorer les droits de propriété. Par exemple, les résidents de Fort Chipewyan vivent en aval des grands projets d'exploitation des sables bitumineux et devraient avoir un droit de propriété sur les cours d'eau dont dépend leur communauté depuis des milliers d'années. Les droits de propriété accordent aux individus un accès immédiat au système juridique et à la justice. S'ils croient qu'un projet de sables bitumineux pollue leurs eaux, ils pourraient simplement le prouver devant les tribunaux et obtenir une injonction et des dommages-intérêts. Sous le régime actuel, le gouvernement fédéral est propriétaire des voies navigables et ils doivent donc présenter une pétition au gouvernement, se soumettre au cycle politique et aux engagements publics sans fin et espérer que le tribunal de l'opinion populaire leur accorde un minimum de justice.

AFFAIRES MONDIALES

Pousser pour le libre-échange au 21e siècle

Le Parti Libertarien du Canada croit que l'élimination des politiques protectionnistes, comme les tarifs et les quotas, offre aux consommateurs canadiens des biens et services plus abordables et diversifiés. Alors que les dernières décennies ont vu la mise en œuvre de soi-disant accords de libre-échange entre le Canada et de nombreux pays, qui ont été bénéfiques, le Parti Libertarien croit que mettre fin unilatéralement à toutes les politiques protectionnistes profiterait beaucoup plus aux Canadiens moyens. Non seulement la poursuite d'un plus grand libre-échange serait plus rationnelle sur le plan économique, mais elle revitaliserait également les relations diplomatiques qui favorisent la paix et l'expansion des droits de l'homme.

Un parti d'opposition à l'intervention militaire

Le rôle de l'armée est de protéger les Canadiens contre les attaques et les invasions. Au cours de la dernière décennie, nous avons été témoins du chaos et des difficultés inimaginables causés par l'intervention militaire en Libye, en Irak, en Syrie et en Afghanistan. Le Parti Libertarien comprend qu'indépendamment des bonnes intentions de ces interventions, la conséquence involontaire de telles s'est avérée préjudiciable. Le Parti Libertarien retirerait la présence des

militaires canadiens dans toutes les interventions étrangères afin qu'ils puissent défendre la défense nationale du Canada.

Ventes d'armes

Vendre sciemment des armes à des criminels et à des organisations criminelles qui utilisent ces armes pour tuer, agresser et voler sera illégal. En tant que tel, un gouvernement libertaire interdira la vente d'armes à des gouvernements comme l'Arabie saoudite qui utilise actuellement ces armes pour commettre des atrocités au Yémen.

Défendre la défense nationale et la souveraineté de l'Arctique

En ramenant nos forces armées, non seulement notre pays aura plus de souveraineté sur notre défense nationale contre les menaces étrangères, mais nous pourrions également répondre plus rapidement aux demandes de secours en cas de catastrophe et d'autres urgences nationales. Le Parti Libertarien du Canada appuie fermement les efforts de défense et de développement de la région arctique du Canada. Avec les circonstances environnementales changeantes de l'Arctique et l'expansion de l'accès aux ressources naturelles, il est essentiel que le Canada exerce un niveau d'action solide pour répondre aux besoins de la région. Le Parti Libertarien ferait pression pour une plus grande présence de forces militaires dans l'Arctique afin d'y renforcer la souveraineté du Canada. À titre de mesure proactive, le Parti Libertarien adopterait également une coopération diplomatique plus étroite avec les parties prenantes de l'Arctique, comme moyen de prévenir les conflits internationaux.

Éliminer l'aide étrangère

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement du Canada a donné des milliards de dollars d'impôts canadiens à des gouvernements corrompus partout dans le monde. Le Parti Libertarien est convaincu par la preuve que l'argent des contribuables canadiens ne devrait pas être envoyé à l'étranger à des gouvernements étrangers et éliminerait toutes les formes d'aide étrangère de gouvernement à gouvernement.

Repenser l'OTAN

Bien que nous reconnaissons qu'il est important d'avoir des alliés et de leur venir en aide lorsqu'ils sont confrontés à une invasion, nous reconnaissons également que l'OTAN ne sert plus cet objectif et est largement devenue un outil permettant à l'élite mondiale d'obtenir pouvoir et richesse. Le Parti Libertarien chercherait une nouvelle relation avec nos alliés qui les obligerait à ne plus s'engager dans l'aventurisme militaire, l'intervention, l'édification de la nation et l'impérialisme et les obligerait à défendre strictement leur nation contre les envahisseurs.

La Souveraineté

Le Parti Libertarien reconnaît que la souveraineté réside en définitive dans l'individu. Le rôle de la nation est de protéger la souveraineté de l'individu contre les impositions étrangères et nationales. Alors que nous soutenons fermement la mondialisation en termes de libre-échange

et de division internationale du travail, nous ne sommes pas favorables à ce que notre souveraineté en tant qu'individus soit continuellement contestée par des intérêts étrangers, ce que certains appellent le mondialisme.

L'OTAN est devenue un outil au service du complexe militaro-industriel dont le but premier semble être la guerre perpétuelle par la déstabilisation des territoires militants, la fomentation et le financement des islamistes radicaux, et la création de flots de migrants fuyant les horreurs qui en résultent. L'ONU exige alors que le Canada devienne un État providence pour le monde. Les Canadiens voient leur souveraineté sapée d'abord pour financer l'OTAN et son mandat de guerre sans fin, puis pour financer l'ONU et son mandat de bien-être sans fin.

Le Parti Libertarien du Canada défendra la souveraineté des Canadiens en refusant d'appliquer les mandats des non-Canadiens. Cela signifie que nous n'appuierons pas les initiatives de l'OTAN ou de l'ONU qui portent atteinte à la souveraineté des Canadiens. Nous refuserons également de soutenir les accords commerciaux gérés comme le PTP, qui tente d'imposer la loi américaine sur la propriété intellectuelle aux Canadiens, tente de nous soumettre à des atteintes obligatoires à la vie privée et tente de nous soumettre à la règle des tribunaux internationaux en supprimant notre protection nationale des droits.